



Communiqué de presse

Open Source Monitor France 2023

Largement adopté par les entreprises et administrations françaises, l'open source est perçu comme un atout majeur pour répondre aux défis de l'indépendance technologique et de la transition écologique. Il leur reste à mettre en place une véritable gouvernance des achats et de participation aux projets open source.

Paris, le 7 décembre 2023 – A l'initiative du [CNLL](#), de [Numeum](#) et du pôle [Systematic Paris-Region](#), le cabinet [Markess by Exaegis](#) publie l'Open Source Monitor France 2023, une étude de référence sur l'usage de l'open source au sein des entreprises et administrations françaises. S'appuyant sur une enquête quantitative en ligne menée aux 2^e et 3^e trimestres auprès de 608 organisations de plus de 20 employés, cette étude a repris la méthodologie de l'[Open Source Monitor](#), menée en 2019, 2021 et 2023, en Allemagne, par [Bitkom](#), syndicat fédéral du numérique et des télécoms, afin de pouvoir réaliser des comparaisons au niveau européen et par secteur d'activité.

L'[Open Source Monitor France 2023](#) a été présentée ce 6 décembre à l'occasion de l'[Open Source Experience 2023](#) au Palais des Congrès de Paris. Elle a bénéficié du soutien et des précieux éclairages de ses partenaires : Alliance Libre, Bluemind, Cigref, Dinum, Docaposte, Eclipse Foundation, OVHcloud, PLOSS-RA, Red Hat France, Smile, SoLibre TOSIT et Worteks.

Une ouverture indéniable à l'open source : près des 2/3 des organisations privées et publiques se disent ouvertes, voire très ouvertes, au logiciel libre. Plus de 8 entreprises sur 10 utilisent des technologies open source, et 9 organisations sur 10 dans le secteur public. La taille de l'organisation influe sur le comportement, les PME étant moins ouvertes et moins utilisatrices que les grandes entreprises. Les secteurs qui recourent le plus à l'open source sont l'Informatique et Télécoms, la Banque et Assurance, et l'Industrie automobile. Plus d'un tiers des entreprises et administrations adapte le code source pour son usage interne.

Des bénéfices reconnus... et des freins à l'utilisation : « la bonne réputation de l'open source et son impact sur la marque employeur représentent un atout majeur, en particulier pour les administrations, note **Marc Palazon**, président du comité Open Source de **Numeum**. La sécurité et la stabilité des technologies open source sont également citées comme des avantages majeurs, le coût limité restant un bénéfice important ». Paradoxalement, certaines organisations estiment que la stabilité et la sécurité

représentent aussi un frein à l'utilisation et regrettent le manque de certifications. Elles se disent aussi freinées par le besoin élevé en formation et par le manque de spécialistes.

Un atout pour les grands enjeux du numérique : « 9 organisations publiques et privées sur 10 voient dans le logiciel libre est un atout majeur pour la souveraineté numérique de la France et de l'Europe, souligne **Stéfane Fermigier**, co-président du **CNLL**. L'open source joue également un rôle d'accélérateur ou de facilitateur pour la transition énergétique et écologique selon 80% des entreprises - notamment dans les secteurs Informatique & Télécoms et Industrie automobile-, et même 90% des administrations ».

Les choix de solutions guidés par les fonctionnalités : « Les fonctionnalités de la solution, la licence open source et les indicateurs de sécurité sont les 3 premiers critères de choix des solutions open source, analyse **Pierre Baudracco**, président du Hub Open Source de **Systematic Paris-Region**, La possibilité d'intégration avec d'autres solutions open source utilisées et la réputation de la communauté liée à la solution sont également des facteurs importants ».

Le rôle clé des partenaires : « Près de 80% organisations ont recours à une ESN pour le développement, l'intégration ou l'externalisation de solutions open source, tant dans les entreprises que le secteur public, observe **Marc Palazon**. En revanche, seule une organisation sur cinq en moyenne fait appel aux éditeurs de solutions open source pour ses projets. A noter, le rôle d'accompagnement des « foundations » et des cabinets de conseil.

Une large participation au développement de l'open source : « Plus de la moitié des organisations publiques et privées ont des employés participant à des projets de la communauté, fait valoir **Stéfane Fermigier**. La moitié des entreprises et un tiers des administrations s'impliquent également dans l'open source à travers leurs achats de prestations de support ou d'abonnements auprès d'éditeurs open source ». Au global, 75% des entreprises et 87% des administrations participent d'une manière ou d'une autre au développement de l'open source.

Des pratiques de gouvernance en devenir : « Un tiers des entreprises et près de la moitié des administrations ont fixé une stratégie transverse pour l'utilisation de l'open source, résume **Pierre Baudracco**. Au total, 7 organisations sur 10, publiques ou privées, ont mis en place une politique pour l'utilisation, la participation, l'intégration ou le développement de l'open source. Dans l'Administration, une organisation sur cinq a mis en place un Open Source Program Office (OSPO) – entité centrale gérant de manière globale les questions relatives à l'open source -, contre moins d'une entreprise sur dix. En effet, les administrations centrales sont en pointe sur ce sujet, depuis le lancement de l'OSPO de la Commission européenne en 2020.

Que l'on s'intéresse aux priorités technologiques, économiques, ou environnementales, l'open source est devenu stratégique pour les entreprises et administrations de notre pays. Reste pour une part importante de ces organisations à mettre en place une véritable politique d'utilisation des logiciels libres à travers l'achat de solutions ou la participation aux projets open source. Cela implique aussi, pour les pouvoirs publics français et européens, de prendre pleinement en compte les spécificités de notre filière dans l'élaboration de leurs politiques numériques et industrielles.

A propos du CNLL

Le CNLL, Union des Entreprises du Logiciel Libre et du Numérique Ouvert, est l'instance représentative de la filière du logiciel libre en France. Issu du groupement de 12 clusters régionaux, il représente plus de 300 entreprises "pure players" (spécialisées ou avec une activité significative dans le logiciel libre et l'open source):

éditeurs, intégrateurs, sociétés de conseil, etc. Il assure la promotion de l'écosystème professionnel du logiciel libre, de son offre de logiciels et de services, de ses atouts spécifiques, et de ses besoins, notamment en termes d'emploi et de formation. Il permet à la communauté des acteurs de la filière d'échanger et de travailler ensemble au développement du marché, dans le respect de valeurs communes.

Pour en savoir plus : <https://www.cnll.fr>

A propos de Numeum

Numeum est le syndicat et l'organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France. Il représente les entreprises de services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies (ICT). Numeum rassemble plus de 2 500 entreprises adhérentes qui réalisent 85% du chiffre d'affaires total du secteur. Présidé par Véronique Torner, Numeum se fixe trois priorités : les territoires, pour accompagner les adhérents en région, les compétences, pour répondre aux défis de la mixité et de l'attractivité, et le numérique responsable, pour accompagner et soutenir le développement d'un écosystème numérique dans une trajectoire d'impact positif sur le plan économique, social, sociétal et environnemental à l'échelle européenne, nationale et locale.

Numeum est membre de la fédération Syntec. Le secteur du numérique représente 65 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 661 000 employés en France.

Pour en savoir plus : www.numeum.fr

A propos du Pôle Systematic Paris-Region

Systematic, Pôle européen des Deep Tech, rassemble et anime depuis sa création en 2005, une communauté de plus de 900 membres adhérents, dont près de 600 start-up, PME et ETI, 140 grands groupes, 160 académiques, un collège des Investisseurs et un collège d'une trentaine de Collectivités. Systematic connecte ainsi les acteurs du logiciel, du digital et de l'industrie des Deep Tech, par l'innovation collaborative, la mise en relation et le sourcing technologique, dans le but de :

- Créer et concevoir de nouveaux produits, services, usages, à l'aide d'une plateforme d'innovation ouverte ;
- Mettre sur le marché leurs innovations ;
- Accélérer la croissance et la compétitivité des entreprises ;
- Soutenir le développement économique du territoire et sa valorisation.

S'agissant de son métier historique, l'accompagnement au montage de projets R&D collaboratifs ou mono-partenaires, nationaux et européens, Systematic se positionne comme le 1er pôle de France avec 796 projets accompagnés jusqu'au financement, représentant un coût de R&D de 3,6 milliards de R&D.

L'action de Systematic Paris-Region est soutenue par l'Etat (DGE, Ministère des Armées, Agence Innovation Défense), la Région Île-de-France et les collectivités du territoire francilien.

Pour en savoir plus : <https://systematic-paris-region.org>

A propos de Markess by Exaegis

Fondée en 1997, Markess by Exaegis est la société d'études et de conseil de référence sur le numérique en France. Le socle de recherche continue, associé aux études et au conseil sur mesure, permet aux dirigeants des entreprises et organisations publiques comme des fournisseurs de solutions d'obtenir les informations, l'accompagnement et les outils indispensables dont ils ont besoin pour saisir les grands défis, les enjeux de leur transformation digitale et atteindre leurs objectifs.

Depuis 2018, la société fait partie du groupe Exaegis, l'agence de notation référente du secteur du numérique.

Pour en savoir plus : www.markess.com